

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

AVRIL 2025



Cérémonie des prix des Villes et Villages Fleuris à Valdahon: une première!

La cérémonie de remise des prix du label Villes et Villages Fleuris 2024 s'est tenue pour la première fois à Valdahon, le 13 mars dernier à l'Espace Ménétrier. 48 communes ont été récompensées pour leurs efforts en matière de valorisation paysagère et de qualité de vie. Mme le Maire a été heureuse d'accueillir élus locaux, organisateurs et agents dans un bel espace totalement décoré par les services des Espaces Publics de la Ville avec l'appui des Pépinières de Saint Juan et de La Serre de Valdahon. En présence de Sylvie Le Hir, maire de Valdahon, et de Béatrix Loizon, vice-présidente du Conseil Départemental et présidente de Doubs Tourisme, ainsi que de ses collègues conseillers départementaux, 48 communes, labellisées 1 à 4 fleurs, ont été mises à l'honneur pour leur implication dans la valorisation des aménagements paysagers et de la biodiversité.

Après les discours, les participants ont pu assister à une table ronde animée par Étienne Chauvin (Architecte conseiller), Clémence Galliot (Paysagiste conseillère) et Julie Huguenotte (Maire de Vellerot-lès-Vercel). Ils ont étudié le cas de la commune de Vellerot-lès-Vercel dans la réhabilitation d'un mur de pierres sèches pour mettre en avant l'importance de l'implication des communes et de l'accompagnement du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) dans le processus de labellisation.

(Suite page 5)

« La Ville conserve
sa 2^{ème} fleur »



@villedevaldahon
@sortiràvaldahon



valdahon.com

ville de
VALDAHON

Édito DE MADAME LE MAIRE

Chères Valdahonaises,
Chers Valdahonnais,

La nouvelle saison s'est installée avec de magnifiques couleurs printanières mais pour les communes, cette période est synonyme d'établissement et surtout vote du budget primitif. Celui-ci a été présenté par le Maire adjoint aux Finances, Salih Kurt et soumis au vote du conseil municipal du 3 avril dernier. Le budget a d'ailleurs été adopté à la majorité. Je remercie les élus et les agents qui ont participé à son élaboration depuis plusieurs mois. Le budget communal est le résultat de choix politiques. Son vote par le conseil municipal est d'ailleurs un moment clé pour la collectivité.

Des négociations sont en cours avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs pour trouver un emplacement plus adéquat d'une nouvelle caserne de pompiers dans les années à venir. En effet, les locaux actuels et anciens ne permettent pas d'extension.

J'ai participé au déjeuner, le 26 mars dernier au camp militaire, organisé par le Colonel Pierre-Yves Mesplède, commandant le 13e Régiment du Génie avec son invité d'honneur le Général de corps d'armée Pierre Meyer, Officier général de zone de défense et de sécurité Est. Il a échangé avec le personnel militaire et a été très agréablement surpris de l'évolution de Valdahon et du bien-être des militaires. Le Général a pu se rendre compte également des liens privilégiés que notre commune entretient avec ses Sapeurs.

J'ai eu la joie d'avoir la visite d'un couple tout nouvellement arrivé à Valdahon et qui souhaitait connaître leur maire. Être premier édile, c'est tenir de nombreuses casquettes. Je suis agent exécutif de la collectivité territoriale et représentant de l'État, certes, mais j'aime surtout être au contact de mes concitoyens. C'est pourquoi, je vous propose à nouveau de vous rencontrer lors de réunions de quartier, un temps privilégié où je vous expose les projets et suis à l'écoute de vos préoccupations. Deux réunions se sont déjà tenues, je vous attends pour les 8 prochaines (voir page 3). Je reviendrai dans la prochaine édition sur nos échanges.

Une réunion a été organisée par le conseil Départemental le 27 mars dernier au collège Edgar Faure de Valdahon. L'occasion de proposer un récapitulatif des travaux de route au cours de l'année 2024. Le budget fixé se monte à 25 millions. Les OPSA (Couche de roulement sur les plateaux ralentisseurs) seront réétudiés selon l'importance du projet au



niveau de la sécurité.

Les dossiers ne seront pas tous sélectionnés cette année. Compte tenu du contexte actuel, les subventions sont malheureusement à la baisse.

J'ai assisté avec plaisir à l'assemblée générale du Comité de Jumelage, présidé par Rowitha Parrenin et partagé ensuite avec les membres un moment de convivialité. Le programme des échanges a été présenté, notamment le voyage du 10 au 12 octobre 2025 à Aix-la-Chapelle. J'ai également assisté à l'assemblée générale de l'UNC le 28 mars et ensuite participé au repas du Club de l'Amitié organisé de main de maître par Mme Conraud qui a ravi tous ses invités dans une ambiance très joyeuse. Nos Anciens n'ont pas eu peur de se laisser aller à quelques pas de danse. Il n'y a pas d'âge pour s'amuser, bien au contraire!

À l'assemblée générale de l'AMOMA (Mérite agricole section Doubs) le 8 avril dernier, de belles carrières agricoles ont été mises en lumière et récompensées par la Médaille du Mérite Agricole. Toutes nos félicitations aux nombreux récipiendaires méritants.

Une réunion à destination des maires a aussi été organisée par le corps de la Gendarmerie qui nous a fait état de ses chiffres avec un état des lieux sur leurs nombreuses interventions, la sécurité routière, la délinquance, la prévention et leur présence.

Concernant notre policier Municipal, Cédric Gaulard et notre AVSP, Nicolas Monier, le temps administratif est évalué à 47,68 % et leur présence sur le terrain à 52,32 %. Je ne manquerai pas lors des réunions de quartiers de vous parler de ce sujet car la sécurité est un sujet qui vous préoccupe tous.

Merci à la commission culturelle de la Ville pour avoir programmé le 4 avril dernier un beau concert des deux Chorales, Au Fil des Chants et les Chœurs du Haut-Doubs. La chanson française a été à l'honneur devant un public très nombreux. Autre rendez-vous culturel, avant les Estivales qui se préparent avec nos équipes avec une belle programmation, la conférence sur l'eau le mardi 13 mai prochain. Comme vous pouvez le voir, cela bouge à Valdahon!

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

Réunions de quartier



Mme le Maire a eu le plaisir d'échanger avec certains d'entre vous courant de l'année 2024, lors des réunions de quartier qu'elle a organisées. Ces réunions de quartier ont été l'occasion pour vous, habitants de la commune de Valdahon, de vous exprimer sur les sujets qui vous préoccupent au quotidien et de partager directement, en toute simplicité et dans la clarté, vos suggestions et remarques.



Elle a tout particulièrement apprécié ces moments privilégiés partagés. Vous avez exprimé vos interrogations, souhaits, mécontentements et propositions d'amélioration pour construire ensemble notre Petite Ville de Demain. Les thèmes récurrents ont été la sécurité, la mobilité, la voirie, la circulation, le devenir de bâtiments communaux, l'offre de santé, et les projets d'avenir. Mme le Maire avait bien pris note de vos remarques, qui ont été étudiées avec soin, sur la base desquelles elle vous propose un nouveau temps d'échange sous le même format de réunions de quartier. À cette occasion, elle répondra aux remarques exprimées en 2024, et vous pourrez évoquer d'autres points du présent et envisager l'avenir ensemble.

2 réunions ont déjà eu lieu (zone 1 et 2), **les 8 prochaines sont prévues de 19h00 à 20h30 à la mairie de Valdahon :**

N° de Quartier	Noms des Quartiers	Date Réunion
3	Mairie, Hôtel de Ville / Les Ages du Four (en partie)	Mardi 6 mai
4	Les Ages du Four	Mardi 13 mai
5	Piscine / Village bas	Mardi 20 mai
6	Vie Neuve / Tronchots	Jeudi 22 mai
7	Cassin / Tronchots / Chanois	Mardi 27 mai
8	Malpommiers / Industrie / ZA	Mardi 3 juin
9	Les Hauts de Notre Dame / Bellevue	Mercredi 4 juin
10	Vallon St Michel → Serre	Mercredi 11 juin

Les services communaux restent également à votre disposition à ce sujet si besoin : mairie@valdahon.com ou 03 81 56 23 88.

Vous pouvez bien entendu participer à toutes les réunions de quartier de votre choix. Lieu privilégié de démocratie participative, elles sont ouvertes à tous et la parole y est libre.



Cœur de ville



VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 15 mai 2025 à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

• Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

• Rendez-vous en ligne pour CNI/Passeport

<https://www.valdahon.com/vos-demarches>

• INFOS PERTURBATIONS sur www.valdahon.com

Tout savoir sur les travaux, les routes coupées, les problèmes de réseaux,...



FERMETURES DES SERVICES

En raison du pont du 1^{er} mai, les services communaux seront fermés les vendredi 2 et samedi 3 mai.

En raison de l'Ascension, fermeture également les vendredi 30 et samedi 31 mai.

ECHOS NOUVEAUX

■ **L'affûteur du Val** - Patrick Contini affûteur, rémouleur au 8 bis rue Frédéric Chopin au service des particuliers et des professionnels pour l'affûtage (couteaux, ciseaux, couture, outils de jardin, outils du bois...) – Tél. 06 83 42 40 74 – courriel : laffuteurduval@gmail.com – sur Facebook et instagram l'affûteur du val

■ **Husse** - Point de vente dédié aux animaux au 3, rue Breguet. Sébastien Dubail, qui a intégré le réseau Husse, spécialisé dans la livraison à domicile d'aliments et de soins pour animaux a ouvert un local où chacun pourra découvrir les produits (nutrition et soins animaliers, friandises, shampoings, traitements contre les tiques et puces...) - Service de « click and collect » est également proposé du lundi au jeudi. Contact : 07 69 53 21 40.

■ **Girardet Opticien** installé au 6 route de Vernierfontaine propose des lunettes de créateurs pour tous. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h. Suivre sur les réseaux sociaux : [Girardet opticien](#) & [Girardet opticien Valdahon](#) - Site internet : www.girardet-opticien.fr
Contact : 06 78 90 49 03

LES PERMANENCES "HABITAT" AUX PORTES DU HAUT-DOUBS



La Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs vous propose dans ses locaux des permanences mensuelles, gratuites et sur rendez-vous, programmées tout au long de l'année.

- ▶ Conseils en architecture par la Maison de l'Habitat - RDV le 3^e jeudi, 14h-16h
- ▶ Conseils juridiques, financiers et fiscaux par la Maison de l'Habitat - RDV le 2^e mercredi, 9h-12h/14h-17h
- ▶ Conseils en rénovation énergétique par la Maison de l'Habitat - RDV le 2^e et 4^e mercredi, 9h-12h / 14h-17h (printemps, été) / RDV le mercredi, 9h-12h / 14h-17h (automne, hiver).

- Assistance technique, administrative et financière par Soliha / RDV le 2^e jeudi matin, 10h-12h
- Pour vos projets d'amélioration énergétique ou d'adaptation de logement (publics ANAH)

Infos et prise de rendez-vous en ligne avec la Maison de l'Habitat du Doubs

<https://www.maisonhabitatdoubbs.fr/nos-permanences.../> au 03 81 68 37 68

Infos avec SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort : <https://soliha.fr/> au 03 81 81 23 33

CAMPAGNE D'AFFOUAGE

La ville lance une campagne d'affouage. Les inscriptions doivent se faire en mairie avant le 18 avril 2025. (Tél. 03 81 56 23 88)
Les lots seront définis ensuite selon le nombre d'inscrits.



Villes et Villages fleuris

VALDAHON CONSERVE SES 2 FLEURS

Béatrix LOIZON

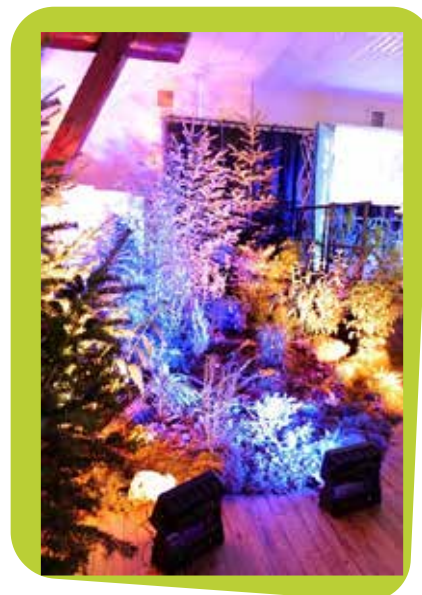
Présidente de Doubs Tourisme

Vice-présidente du Département de Doubs



La ville de Valdahon a conservé sa 2e fleur (voir le palmarès ci-dessous). Ce diplôme, reçu lors de la cérémonie à Valdahon, fait suite à la visite du jury l'été dernier qui avait été accueilli, entre autres, par Stéphane Lescure, maire adjoint en charge de l'environnement et des membres de l'équipe des Espaces Publics de la ville.

Ce label récompense donc le travail de toute une équipe menée par Dominique Lafferrière, secondée par Jean-Baptiste Angeli avec David Siegrist, Jean-Luc Barthod-Malat, Julien Pailloux, Ludovic Perrigot, Vincent Aucant et Arnaud Chevroulet.



Le label national de la qualité de vie et du bien vivre durable

« Villes et Villages Fleuris » est un label national qui récompense les communes œuvrant pour l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens notamment dans son volet environnemental et en particulier la valorisation paysagère.

Depuis 65 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » n'a cessé d'évoluer pour répondre aux défis contemporains, qu'ils soient sociétaux ou environnementaux. Il repose désormais sur trois piliers fondamentaux :

- ❶ L'amélioration durable de la qualité de vie
- ❷ La préservation de l'environnement et des ressources
- ❸ La promotion et l'attractivité des territoires

Le palmarès Villes et Villages Fleuris 2024



🌸 15 communes labellisées 1 fleur

Arcey / Bart / Chemaudin et Vaux / L'Isle-sur-le-Doubs / Métabief / Pays-de-Clerval / Pirey / Le Russey / Sainte-Suzanne / Saône / Taillecourt / Les Terres-de-Chaux / Vellerot-lès-Vercel / Vernierfontaine / Vyt-lès-Belvoir

🌸🌸 21 communes labellisées 2 fleurs

Audincourt / Baume-les-Dames / Belvoir / Berche / Chamesol / Charquemont / Gonsans / Goux-lès-Dambelin / Hérimoncourt / Hyémondans / Morteau / Ornans / Pontarlier / Pouilley-Français / Pouilley-les-Vignes / Sancey / Valdahon / Vandoncourt / Vieux-Charmont / Villars-lès-Blamont / Villars-sous-Écot

🌸🌸🌸 10 communes labellisées 3 fleurs

Bethoncourt / Chevroz / Laire / Malbuisson / Mercey-le-Grand / Pierrefontaine-lès-Blamont / Saint-Vit / Seloncourt / Sochaux / Voujeaucourt

🌸🌸🌸🌸 2 communes labellisées 4 fleurs

Mandeure / Montbéliard

Le Fleurissement de VALDAHON en chiffres

7500 bulbes : tulipes, crocus, narcisses, muscaris...)

1800 annuelles : géraniums, bégonias, rudbeckia, zinnia...

650 vivaces : iris, eucharde, euphorbia, fuchsia, échinops...



Nettoyage de printemps

L'hiver touche à sa fin et les beaux jours reviennent avec le printemps: voilà la période idéale pour entamer certains travaux dans et à l'extérieur de votre maison. Cependant en ce qui concerne le débroussaillage, tronçonnage ou bricolage bruyant, le bruit peut être une vraie nuisance pour le voisinage. Nous vous rappelons quelques règles en matière d'entretien de vos extérieurs.



TAILLE DES HAIES

Les riverains possédant des haies et buissons croissant le long de la voie publique sont tenus de les tailler et de les élaguer de manière que les branches n'empiètent pas sur le domaine public et ne masquent ni l'éclairage public, ni la signalisation routière. À noter que les végétaux ne doivent pas dépasser deux mètres de haut, et que cette hauteur est ramenée à un mètre au niveau des carrefours et des virages.

LES TROUBLES DE VOISINAGE

La période estivale arrivant, afin de ne pas gêner le voisinage, l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) est soumise à des horaires précis:

- du lundi au vendredi:
8h30 - 12h
et 14h - 19h30
- le samedi:
9h - 12h
et 15h - 19h30
- le dimanche
et les jours fériés:
10h - 12h



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX INTERDIT *

- Il est interdit aux particuliers de brûler des végétaux sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique et pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs.

(*) En cas d'infraction (brûlage de végétaux, jet de papier, déjections canines), vous encourrez une amende de 135€.

DÉCHÈTERIE: UN CONTRÔLE D'ACCÈS OBLIGATOIRE À LA DÉCHÈTERIE DE VALDAHON

Communauté La de Communes des Portes du Haut-Doubs a équipé la déchèterie de Valdahon d'une reconnaissance de plaque d'immatriculation qui permet d'entrer sur le site. Enregistrez dès à présent votre véhicule :

<https://portes-haut-doubs.ecocito.com/Usager/Profil/Connexion?ReturnUrl=/Usager/Accueil>

Vous êtes un professionnel? Vous êtes soumis à des modalités particulières. Retrouvez toutes plus d'informations sur le site : www.portes-haut-doubs.com



LA PROPRETÉ* : DES ACTIONS CITOYENNES

■ La propreté de la voirie et des espaces publics représente un volume important d'heures pour les agents des services de la Ville. Afin de bénéficier d'un cadre de

vie agréable, chacun d'entre nous doit adopter un comportement responsable et citoyen, notamment en matière de propreté.

Trop de gens trouvent encore qu'il est plus facile de jeter un papier, un paquet de cigarettes, etc. par terre, plutôt que de le déposer dans l'une des poubelles implantées dans la commune ou pour les mégots de cigarettes dans des cendriers que vous pouvez trouver devant la plupart des bâtiments communaux, les écoles et parcs publics (Tchao Mégot).



■ La loi indique à propos des déjections canines: "les fonctions naturelles des animaux domestiques ne peuvent être accomplies qu'aux emplacements signalés et aménagés à cet effet ou dans les caniveaux des voies publiques, à l'exception de ceux qui se trouvent à l'intérieur des passages piétons".

Dans tous les cas, chaque propriétaire de chien doit se munir d'un sac et ramasser les crottes de son compagnon qui se serait laissé aller sur le trottoir ou la voie publique.

La ville a même installé des toutounettes pour mettre à disposition des maîtres des sacs plastiques.

Événementiel – Culture

RETOUR EN IMAGES SUR LE CONCERT DES CHŒURS EN CHANSONS



Mme le Maire et son adjoint aux affaires culturelles, M. Morgan Perrin ont été heureux d'accueillir pour la première fois à la Valdahon les deux chorales, "Au Fil des Chants" de Mamirolle et "Les Chœurs du Haut-Doubs" de Pontarlier pour un concert sous le signe de la convivialité, du partage et du plaisir de chanter devant un public très nombreux. La chanson française a été à l'honneur.

Merci à Alexandre Alfeef. le chef de chœur des deux chorales pour son énergie positive et sa volonté de faire partager sa passion de la musique au public.



CONFÉRENCE SUR L'EAU MARDI 13 MAI



La ville est heureuse d'accueillir le mardi 13 mai Gilles Sené pour une conférence sur l'eau à l'Espace Ménétrier à 20h. « L'eau, de la rivière au robinet : les micropolluants, constats et solutions » sera en effet le thème de la conférence donnée par Gilles Sené, écologue, agrégé de l'Université des Sciences et Vie de la Terre.

A partir de l'exploitation des analyses publiques de l'eau (données Nâïades, ADES et ARS), différentes approches mettent en évidence les pollutions par micropolluants (pesticides, médicaments, etc.) dans les eaux du bassin versant de la Loue. Valdahon est en effet très lié à cette rivière et à son bassin versant, au-delà de sa position en plateau :

- des sources ou puits liés à la Loue servent des ressources pour l'eau du robinet de Valdahon par le Syndicat intercommunal des eaux de la Haute-Loue et son réseau d'adduction d'eau potable ;
- la Loue reçoit in fine, après des circulations karstiques, les effluents de la station d'épuration des eaux usées de Valdahon.

Après une présentation sur le sujet, un temps d'échanges entre le public et le conférencier est prévu.

Entrée gratuite.

VIDE-GRENIERS DE PRINTEMPS DU COMITÉ DES FÊTES

Le comité des Fêtes de Valdahon organise son vide-greniers du printemps **le dimanche 27 avril** sur le parking couvert du Supermarché Leclerc (12 ter Grande rue) à partir de 7h jusqu'à 18h. (Accueil des exposants à 5h30).

Buvette – Restauration
/ Rens. et inscription auprès de Jacky Martin au 06 80 62 72 77.



FESTIVAL LES SAPINS METALIKS

Une première à Valdahon. Les amateurs de rock métal pourront s'adonner à leur passion avec le festival des Sapins Metaliks qui s'installera le samedi 19 avril à l'Espace Ménétrier.

Avec Defraktor, Obsession, Solar Eruption, Deathawaits. Infos et réservations en ligne : [Facebook.com/lessapins-metaliks](https://www.facebook.com/lessapins-metaliks) ou asso.sapinsmetaliks@gmail.com



BILLET DE LA MINORITÉ : Les élus de la minorité n'ont pas communiqué de billet pour cette édition.

Animations & culture à la médiathèque Brachotte

Inscription
obligatoire
pour toutes
les animations
(sauf les expositions
libres)

EN AVRIL

Mardis 22 et 29 avril

Ateliers créatifs à 14h30. Enfants à partir de 8 ans

Mercredi 23 avril

Club ado à 14h.

Ouvert à tous.

Samedi 26 avril

Heure du conte à 10h30.

Enfants entre 3-7 ans



Mercredi 30 avril

Atelier presse à 14h30.

Pour tous les âges (adulte, ado, enfant)

EN MAI

Exposition de linogravures « Impressions colorées » de Jessica Scaranello et Valérie Décol, artistes plasticiennes de Besançon. Tout public.



Mercredi 14 mai

Club lecture à 17h30.

Mercredis 14 et 21 mai

Ateliers créatifs à 14h30

Enfants à partir de 8 ans

Possibilité pour une seule inscription.

Fermetures de la Médiathèque :

samedi 19 avril (Pâques), vendredi 2 et samedi 3 mai (1^{er} mai)
et vendredi 30 et samedi 31 mai (Jeudi de l'Ascension)

Jeux vidéo (jusqu'en juillet)

Une mallette est à disposition pour découvrir de nouveaux jeux, durant les heures d'ouverture de la médiathèque. En collaboration avec la Médiathèque départementale du Doubs.

Vendredi 16 mai

Tournoi jeux-vidéo à 18h30

Sur un système de poule, venez jouer (seul ou avec des amis) sur Switch. Apportez votre bonne humeur et votre esprit de compétition !
Règlement à signer/Public: adolescents (11-18ans).



Samedi 17 mai

Atelier artistique à 14h30.

Pour faire écho à l'exposition, atelier sur les techniques de linogravures, à partir de plaques d'impression. Tout public (à partir de 10 ans sinon accompagné d'un adulte)/Durée : 2h



Samedi 24 mai

Atelier zéro déchet – DIY à 15h

Fabrication de pastilles de lave-vaisselle et de liquide vaisselle avec Tiphaine Grolimund. Elle montrera les risques des produits ménagers, découvrir quels ingrédients avoir chez soi pour faire un ménage au naturel, leurs propriétés et comment les utiliser. En collaboration avec Préval.
Public : adulte

Mercredi 28 mai

Bébés lecteurs à 10h30.

Durée: 30 min /Enfants de moins de 3 ans

Agenda

Jeudi 17 avril

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 15h30 à 19h30.

Vendredi 18 avril

Loto Unc à l'Espace Ménétrier avec Speed-Loto. Ouverture des portes à 19h.

Buvette et petite restauration.

Samedi 19 avril

Festival Les Sapins Metaliks (musique Métal) à l'Espace Ménétrier.

Samedi 19 et dimanche 20 avril

14e tournoi de badminton Valdahon-Vercel au gymnase Pierre Nicot

Samedi de 8h à 20h et dimanche de 8h à 18h.

Du 25 au 27 avril

2e édition du salon de l'habitat du Haut Jura organisée par Mt Expos de 10h à 19h (vendredi ouverture à 14h) au Gymnase Pierre Nicot (rue de l'Hôtel de Ville) – 40 exposants présents sur plusieurs thématiques: construction, rénovation, Cuisines bains & rangements, chauffage, Jardin/détente - Entrée et parking gratuits.

Dimanche 27 avril

Vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes de Valdahon sur le parking couvert du Supermarché Leclerc (12 ter Grande Rue) à partir de 7h jusqu'à 18h.

Mercredi 30 avril

Cinéma tout public avec l'ADMR à 14h30 – 5,50 € la séance au cinéma Pax. Projection du film « Les Tuches 5 ».

Jeudi 8 mai

Commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cérémonie devant le monument aux morts de Valdahon à 11h30.
A midi, à l'Espace Ménétrier, repas dansant de l'UNC.

Jeudi 8 mai

Foire mensuelle.

Samedi 10 mai

Marché aux fleurs et aux plants potagers organisé par l'APEESE (Association des Parents d'Élèves de St-Exupéry) dans le préau de l'école St-Exupéry de 8h30 à 12h avec la participation « De la Serre au Jardin ».

Mardi 13 mai

Conférence organisée par la Ville à l'Espace Ménétrier à 20h sur « L'eau, de la rivière au robinet : les micropolluants, constats et solutions » donnée par Gilles Senée.

Dimanche 18 mai

Concours à l'américaine à l'étang organisée par l'Amicale des pêcheurs de l'Étang de la Lièze.

Samedi 24 et dimanche 25 mai

Salon bien être de 9h à 18h à l'Espace Ménétrier organisé au profit de l'association Tous Ensemble avec Rayan Contre l'Autisme.
1 € l'entrée

Dimanche 25 mai

Tournoi de basket au gymnase Pierre Nicot à 8h30 organisé par l'ASV Basket.

Mercredi 28 mai

Cinéma tout public avec l'ADMR à 14h30 – 5,50 € la séance au cinéma Pax. Projection du film « Conclave ».

